ALGERAC
الهيئة الجزائرية للإعتماد
Organisme Algérien d'Accréditation

Inspection N°2-092

Certificat d'accréditation

N° : 2-092 Rév 00

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

SARL OGIS

Adresse : Résidence Panorama, Bloc C, Boulevard Millennium, Bir El Djir - ORAN

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'Inspection conformément à la norme **ISO/IEC 17020 : 2012** et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

La Directrice Générale

Date de prise d'effet : 21/05/2026
Date de fin de validité : 20/05/2029

BOULSNANE Wafa

ALGERAC